

La gestion fiscale de la R&D

Mercredi 31 janvier 2024 (distanciel)

Par **Madame Laura DEWEZ**, Partner, BDO Conseillers Fiscaux et **Madame Gaëlle PIRENNE**, Senior Manager, BDO Conseillers Fiscaux.

Présentation :

Dès sa naissance, toute entreprise est amenée à maîtriser sa trésorerie présente et future, ce qui passe également par une bonne gestion du coût de sa R&D.

Au cours de cet exposé, nous aborderons les principaux incitants fiscaux aujourd'hui disponibles pour les entreprises belges, telles que la déduction pour investissement, le crédit d'impôt R&D, la dispense de versement de précompte professionnel pour chercheurs, le régime fiscal des subsides, la déduction pour revenus d'innovation.

Ces thèmes seront abordés à la lumière d'exemples chiffrés, tout en abordant les changements législatifs récents ou en projet, mais également différentes expériences pratiques liées aux contrôles opérés par l'administration fiscale.